



Obsèques d'Edem Kodjo

Bientôt un hommage national à l'illustre disparu ?

L'ancien Premier ministre du Togo et ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenu Union africaine (UA), est décédé à Paris le 11 avril dernier à l'âge de 82 ans. L'ambassade du Togo en France a commandé une messe ...



PAGE 3

ECONOMIE



Covid-19

L'importation des matériels agricole et médical exonérée des droits et taxes

Face à la pandémie du coronavirus, le gouvernement togolais a décidé de l'exonération des droits et taxes sur les matériels agricole et médical importés. Cette décision fait partie de ...

PAGE 5

SANTE



Lutte contre la Covid-19 au Togo

« Nous sommes habitués à gérer les incidents », dit le médecin-colonel Sossinou Awoussi

PAGE 11



Prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo

La Dynamique Kpodzro tombe finalement dans la paranoïa

La Dynamique monseigneur Kpodzro dans un communiqué rendu public la semaine dernière, s'en prend violemment à maître Ata Messan Zeus Ajavon, ancien coordinateur du Collectif sauvons le Togo (CST). Le regroupement qui continue de brandir une prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo à l'élection présidentielle dernière, ne comprend pas que l'avocat ne s'aligne pas sur sa position et l'accuse de soutenir ce qu'elle qualifie de dictature.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Coûts de la corruption au Togo : que doivent faire à présent Eshohana Wiyao et son équipe ?

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia) a mené du 17 décembre 2019 au 03 janvier 2020 auprès de 2645 personnes et 400 petites sociétés, une étude sur la perception et les coûts de la corruption au Togo. Celle-ci a été menée en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed). Les chiffres publiés jeudi dernier montrent que le phénomène est suffisamment ancré dans la société togolaise. L'on se demande alors ce que doivent faire à présent le président de la Haplucia, Eshohana Wiyao et les autres membres de son équipe. Publiés jeudi dernier à Lomé, ces résultats viennent confirmer ce que beaucoup de nos compatriotes dénonçaient depuis. Près de 10 milliards de FCFA sont versés chaque année au Togo par des particuliers et des entreprises, sous la forme de pots-de-vin. Et cela n'est qu'une estimation, étant donné que l'enquête n'a pris en compte qu'un échantillon. Il faut donc imaginer l'ampleur ...

PAGE 3

Vernissage d'exposition

Elotodé Sokpoh exprime le féminisme à travers son art

Elotodé Sokpoh est une jeune artiste plasticienne qui a le don de séduire à travers son art. Pierre Corneille ne disait-il pas qu'aux âmes bien nées ...

PAGE 9

Finance

La Bad soutient le Togo avec environ 16,5 milliards FCFA

La Banque africaine de développement (Bad) accompagne le Togo dans la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Deux accords ont été signés jeudi 6 août à Lomé entre les autorités togolaises et les responsables de la Bad.



PAGE 5



SOMMAIRE

Infrastructure sportive
La FTF fait le suivi de la construction de son bloc technique



P 10

Etat du football au Togo
Asko se réorganise



P 10

Lutte contre la Covid-19 au Togo
« Nous sommes habitués à gérer les incidents »,
dixit le médecin-colonel Sossinou Awoussi



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

“Le FNFI donne un coup de pouce financier aux jeunes et femmes dans le besoin”, KPEKA Massa-abalo bénéficiaire AGRISEF installé à Atakpamé

Atakpamé dans la région des plateaux est la ville où nous déposons ce mercredi, une fois de plus nos valises pour partager avec vous les témoignages d'un bénéficiaire du produit “Accès des Agriculteurs aux Services Financiers” (AGRISEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). La trentaine, KPEKA Massa-abalo a fructifié le crédit AGRISEF d'un montant de 100.000 FCFA en exploitant une petite superficie de culture d'arachides. Retour sur le parcours de notre heureux bénéficiaire.

Dans la région des plateaux et notamment à Atakpamé, la ville aux sept collines, nombreux sont les jeunes vaillants qui ont obtenu le crédit AGRISEF pour démarrer ou consolider des activités agricoles. Parmi eux, KPEKA Massa-abalo qui se réjouit aujourd'hui du fait que le FNFI lui a permis de concrétiser son rêve qui était celui de cultiver les arachides.

“ Avoir une idée d'exercice d'une activité génératrice de revenus et ne pas avoir les moyens surtout financiers de pouvoir donner corps à son envie est une réalité à laquelle se retrouvent bon nombre de togolais. Et c'est justement pour briser ce

goulot d'étranglement que plusieurs initiatives, à l'instar du FNFI existent afin de donner un coup de pouce financier aux jeunes et femmes dans le besoin. C'est ainsi que lorsque j'ai assez mûri mon idée d'exploitation de champ d'arachides, et vu que j'avais déjà une superficie cultivable, je me suis simplement rapproché de COOPEC ILLEMA qui est une microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux. C'est justement un des agents de crédit qui m'a donc informé que le produit AGRISEF était justement destiné à nous jeunes agriculteurs qui voulons nous lancer dans l'exploitation agricole. Et c'est en ce moment que je me suis dit que je devais saisir ma chance pour



KPEKA Massa-abalo

tenter d'obtenir le crédit tant attendu”. Et justement le FNFI dans son partenariat avec les 26 Prestataires de Services Financiers partenaires ont facilité le processus d'octroi

de microcrédit afin de permettre aux personnes de bonne foi qui en font la demande de pouvoir obtenir le microcrédit dans les délais.

“ Une fois que je me sui

donné toutes les chances de pouvoir obtenir le microcrédit, j'ai alors commencé à remplir une à une toutes les conditions exigées pour obtenir le crédit. Constitution d'un groupe solidaire, formation technique et axée sur la gestion financière puis enfin octroi de microcrédit. J'ai alors obtenu une première tranche de 100.000FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter les kits d'outillage, les intrants et les semences. Et c'est donc le résultat que vous voyez après seulement quelques mois de fructification du crédit. Avec la superficie que j'ai exploitée, je compte à terme obtenir plusieurs sacs d'arachides que je vendrai non seulement en gros mais aussi en détails. Je reste convaincu que je dégagerai assez de revenus pour faire face à mon quotidien et à celui de ma famille. Pour l'heure, je suis très épanoui car le FNFI m'a donc permis de réaliser mon rêve et de m'épanouir jour après jour.”

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... du phénomène en plus grand. Tout le monde ou presque est « mouillé ». La corruption est devenue monnaie courante et il est de plus en plus difficile d'y échapper. Il existe même des formes sournoises que certains ont érigées en règles. On se retrouve toujours à un niveau donné dans la manifestation du phénomène. Soit on est celui qui corrompt, soit on en bénéficie d'une manière ou d'une autre. Même certains de ceux qui s'érigent souvent en donneurs de leçons sur les médias ou les réseaux

sociaux font partie des plus corrompus.

L'on ne devrait donc pas s'étonner que nos compatriotes soient réticents à dénoncer les contrevenants. En effet, selon les résultats de l'étude, ils seraient environ 97,4% de victimes ou témoins de corruption à garder le silence. Ils ne sont pas du tout prêts à passer à la dénonciation. Est-ce dû à la peur ? Sans doute, mais, comme expliqué plus haut, tout le monde ou presque bénéficie à un moment donné et d'une

façon ou d'une autre d'une forme de corruption.

L'on distingue la petite et la grande corruption. Même si la population en général est concernée par les faits de corruption, certains corps de métiers sont particulièrement indexés dans le rapport. Policiers, fonctionnaires, magistrats sont souvent sollicités pour faire avancer des dossiers en échange d'un petit cadeau. Parfois, cela se fait sans que ceux-ci en demandent.

Et il n'est pas toujours évident de résister à

la tentation. Face à ce diagnostic, que vont faire le président de la Haplucia et son équipe ? « Le présent rapport constitue un outil-diagnostic de la corruption au Togo. Les données illustrent bien que le phénomène n'est pas étranger dans notre pays », explique Esohana Wiyao. L'institution créée en 2015 par les plus hautes autorités togolaises, est une volonté clairement affichée par ces dernières de lutter contre la corruption.

Mais la tâche est ardue. La corruption est un

phénomène assez complexe à appréhender et à éradiquer. D'ailleurs, certains pensent que la corruption ne pourra jamais disparaître dans le monde. Toutefois, il est possible de limiter les dégâts. Et c'est à cela que doivent s'atteler désormais les membres de la Haplucia. Au Togo, il est possible de réduire l'hémorragie, surtout que l'on est tous d'accord que le phénomène est nuisible à notre économie et à notre développement.

Edem Dadzie

Obsèques d'Edem Kodjo

Bientôt un hommage national à l'illustre disparu ?

L'ancien Premier ministre du Togo et ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenu Union africaine (UA), est décédé à Paris le 11 avril dernier à l'âge de 82 ans. L'ambassade du Togo en France a commandé une messe en sa mémoire. Elle a été dite samedi dernier en l'église de la Madeleine à Paris. Doit-on en conclure que bientôt le Togo rendra un vibrant hommage à ce digne fils ?

Cette messe qui est une initiative de l'ambassadeur Calixte Batossie Madjoulba, a été appréciée par la famille de l'ancien Premier ministre Kodjo. Et selon des informations concordantes, le corps de l'illustre disparu pourrait être rapatrié à Lomé dans les prochains jours. Cela aurait pu être déjà le cas. Il y a quelques semaines, l'on l'annonçait dans un vol

spécial d'Air France.

Mais à l'arrivée, ce n'était qu'une fausse alerte. A l'époque, les frontières aériennes n'étaient pas encore ouvertes. A présent, c'est chose faite. Il devrait être maintenant plus facile de trouver un avion pour ramener le corps. Evidemment, d'autres paramètres sont certainement à prendre en compte, notamment les tractations avec la famille.



Edem Kodjo

Avant d'être Togolais, monsieur Kodjo est issu d'une famille et d'une communauté (la préfecture de l'Avé). Et pour organiser des funérailles

dignes de ce nom, à la hauteur de la personne qui vient de disparaître, il faut forcément assez de préparation. Le gouvernement de son côté

a aussi besoin de temps pour les dispositions pratiques en vue d'un éventuel hommage national. Beaucoup de nos compatriotes s'attendent à ce que cela soit fait.

Selon des indiscrétions, les membres de la famille fixent les obsèques entre le 15 et le 20 août. Aucun communiqué officiel sur l'événement pour l'instant en tout cas. La situation sanitaire mondiale a rendu l'organisation de ces obsèques un peu difficile dans les jours qui ont suivi son décès. Maintenant que l'on assiste à la levée progressive des restrictions, sans doute que cela pourra se faire bientôt.

Edem D.

Prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo

La Dynamique Kpodzro tombe finalement dans la paranoïa

La Dynamique monseigneur Kpodzro dans un communiqué rendu public la semaine dernière, s'en prend violemment à maître Ata Messan Zeus Ajavon, ancien coordinateur du Collectif sauvons le Togo (CST). Le regroupement qui continue de brandir une prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo à l'élection présidentielle dernière, ne comprend pas que l'avocat ne s'aligne pas sur sa position et l'accuse de soutenir ce qu'elle qualifie de dictature.

A l'instar de plusieurs acteurs majeurs de la scène politique togolaise et de la société civile, maître Zeus Ajavon a tout simplement refusé de se laisser berner par la Dynamique Kpodzro. « On me dit que quelqu'un a gagné, on me demande de venir défendre une supposée victoire. Jamais je ne le ferai, je ne suis pas les hommes », a déclaré maître Ajavon.

Ces propos lui ont valu le courroux de la DMK. Il est tout de même curieux que

des gens qui affirment lutter contre une certaine dictature, donc des démocrates, se comportent en véritables tyrans, voulant imposer leur point de vue aux autres. Pourquoi monseigneur Kpodzro et son poulain voudraient-ils que tout le monde les suive les yeux fermés ?

L'on n'a pas besoin d'avoir le niveau de maître Zeus Ajavon pour savoir qu'on ne peut pas réclamer la victoire d'un candidat à une élection présidentielle sans en avoir les preuves. Et puis,

pourquoi voudraient-ils que les autres s'inscrivent dans leur combat à eux ? La DMK doit comprendre qu'un des principes de la démocratie qu'elle clame, est la liberté d'opinion et de choix.

Malheureusement, elle est tombée dans la paranoïa en accusant tout le monde de ses maux. « Mener, sous toutes les formes, le combat d'une vie pour la démocratie et les droits de l'homme et apparaître au soir de sa vie comme un allié de la dictature peut paraître comme une



Agbéyomé Kodjo (à gauche) et monseigneur Kpodzro

trahison de son idéal », a-t-elle déclaré à Zeus Ajavon. La DMK trouve qu'il y a « un désert de sages au Togo ». Pour elle, les acteurs politiques et de la société civile

refusent délibérément de reconnaître publiquement sa prétendue victoire et de la soutenir. En tout cas, ce n'est rien d'autre que de la paranoïa.

TM

Côte d'Ivoire / 3ème mandat ou 1er mandat ?

Entre légalité et légitimité de la décision, Ouattara face à l'histoire

« J'ai décidé de répondre favorablement à l'appel de mes concitoyens me demandant d'être candidat... Je suis donc candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 ». Ces propos tenus par le président Alassane Ouattara, la veille du 60ème anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire ont donné un goût particulier à la célébration. Tirant l'essentiel de ses arguments de la situation exceptionnelle que traverse le pays depuis le décès de son dauphin Amadou Gon Coulibaly, le président Alassane Ouattara crée la surprise et relance le vieux débat sur la rétroactivité de la nouvelle loi sur l'ancienne.

Dans une allocution radio-télévisée jeudi 6 août 2020, le président Alassane Ouattara a annoncé sa décision de se porter à nouveau candidat à la présidentielle du 31 octobre prochain. Vive émotion du côté des partisans du RHDP qui estiment légale cette décision, colère du côté de l'opposition qui point du doigt plutôt son illégalité. Devenu le débat

Constitution qui a été adoptée en novembre 2016 et la loi ne dispose que pour l'avenir. Elle n'a d'effet rétroactif que si cela est dit et clairement indiqué. (...) La République ne peut pas être dirigée par deux Constitutions distinctes. La nouvelle Constitution abroge l'ancienne, donc M. Alassane Ouattara peut bel et bien être candidat. C'est la première élection de la 3ème République », a

n'a rien de contraire à la présente Constitution ».

Se posent ainsi deux questions : l'article 55 de la nouvelle Constitution de 2016 est-elle contraire à l'article 35 de l'ancienne Constitution de 2000 ? Si le nouvel article 55 dit la même chose, en quoi la nouvelle Constitution remet les compteurs à zéro, comme l'affirme Adama Bictogo ?



Bédié

Gbagbo

Ouattara

la République, qui est à son deuxième et dernier mandat, ne peut en briguer un autre, dès lors qu'aucun nouveau texte ne fait expressément obstacle à son application.

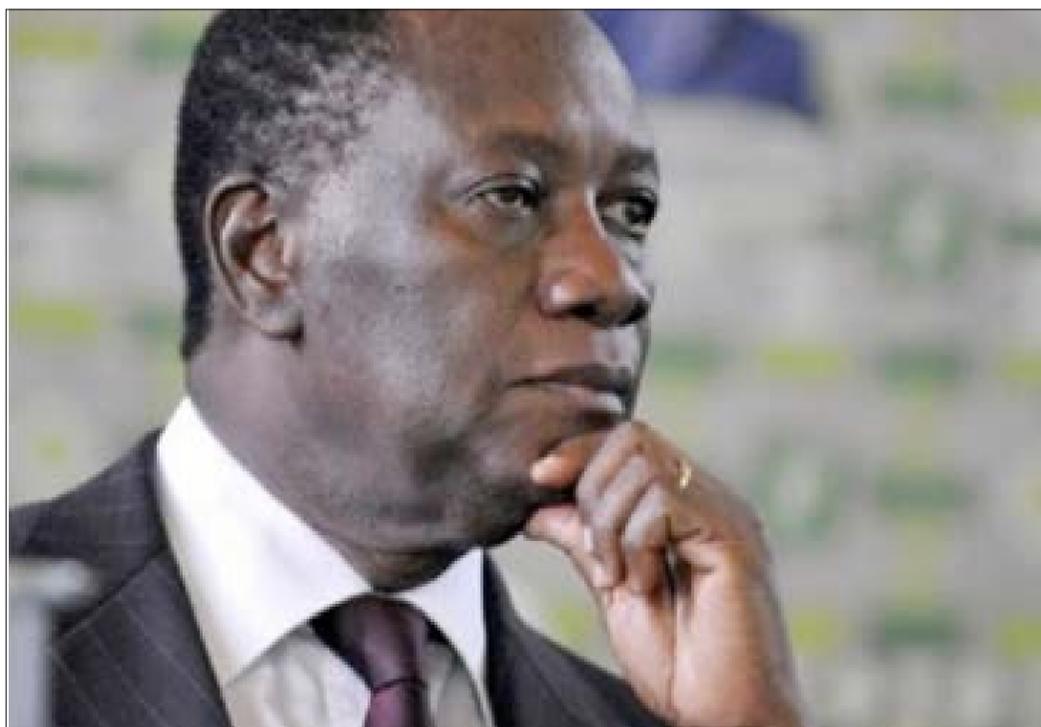
Dans cet imbroglio juridico-constitutionnel opposant l'article 55 et l'article 183 de la Constitution ivoirienne de 2016, le plus surprenant reste la position des opposants, avec au front, le président du PDCI, Henri Konan Bédié. S'il est le premier, en effet, à rappeler à Alassane Ouattara l'illégalité d'un nouveau mandat en se fondant sur les dispositions des articles 55 et 183 de la Constitution, il oublie justement que c'est cette nouvelle Constitution, qui a sauté le verrou de la limitation de l'âge, lui permettant ainsi de faire acte de candidature.

Adama Bictogo, le directeur exécutif du parti présidentiel RHDP le précise d'ailleurs : « (...). C'est d'ailleurs en vertu de l'application de ce principe de non-rétroactivité que les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent désormais se porter candidates. Sinon le président Bédié n'aurait pas pu être candidat. »

Comment peut-on se fonder sur des dispositions de la nouvelle Constitution pour interdire à un président de se représenter et en même temps se fonder sur les avantages de cette même disposition pour s'autoriser une candidature ? C'est là tout l'intérêt de ce débat autour des effets rétroactifs de la nouvelle loi et qui appelle une clarification.

Au-delà de tout débat constitutionnel, la volte-face du président Ouattara, saluée entre-temps par les partenaires risque de plonger la Côte d'Ivoire dans l'abîme d'une guerre civile. Les Ivoiriens ne sont pas encore sortis des blessures de la crise post-électorale de 2010-2011 qui a fait plus de 3 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés. Alors qu'on croyait la démocratie en marche en Côte d'Ivoire, l'ombre funeste des crises passées revient encore, avec presque les mêmes acteurs au-devant de la scène. Difficile de prédire un dénouement heureux au soir du 31 octobre 2020. Et quelle que soit l'issue de cette présidentielle, le président Ouattara serait une nouvelle fois face à l'histoire, comme il l'a été ce 6 août 2020. Choisir de respecter le verdict des urnes, ou écouter encore ses partisans, qui n'ont pas forcément la faveur des sondages.

Alexandre Wémima



Alassane Ouattara

du moment, les analyses vont bon train et opposent la légalité de ce 3ème mandat à sa légitimité.

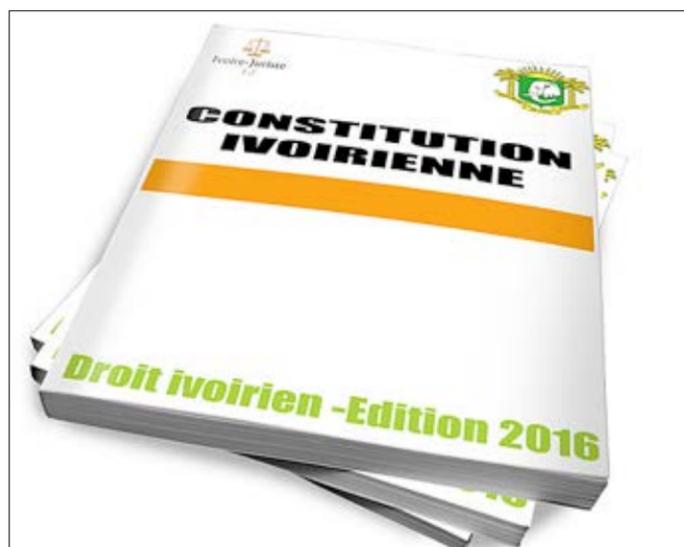
3ème mandat ou 1er mandat ? Que disent les articles 55 et 183 de la Constitution de 2016 ?

Au RHDP naturellement, la Côte d'Ivoire est rentrée, depuis l'adoption de la nouvelle Constitution en 2016, dans une nouvelle République. La loi ne disposant que pour l'avenir, l'on estime que l'article 55 ne peut produire des effets sur le mandat en cours du président Ouattara.

Pour le directeur exécutif du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), la candidature du président à un troisième mandat ne pose aucun problème, car il s'agit en réalité du tout premier. « Nous avons une nouvelle

indiqué Adama Bictogo. Et pourtant, les mêmes rédacteurs de cette nouvelle Constitution avaient prévu, à l'article 183 relative à la continuité législative que « La législation actuellement en vigueur en Côte d'Ivoire

Interrogé sur la question, un constitutionnaliste affirme que « ce n'est pas parce qu'il y a une nouvelle Constitution, voire une nouvelle République que tout ce qui existait avant sera caduc... ». Suivant le principe de la continuité



La nouvelle Constitution de la Côte d'Ivoire

reste applicable, sauf l'intervention de textes nouveaux, en ce qu'elle législative tirée de l'article 183 de la Constitution ivoirienne, le président de

La rétroactivité de l'article 55 et la limite d'âge, le couteau à double tranchant ?

Contrairement à l'article 35 ancien qui limitait l'âge à 75 ans, pour le président de la République ivoirienne, l'article 55 ne dit plus rien sur ce sujet. Si l'on suit la logique des opposants à une nouvelle candidature du président Ouattara, arguant des dispositions de l'article 183 de la nouvelle Constitution, cela revient à éliminer d'office Alassane Ouattara, 78 ans, Laurent Gbagbo, 77 ans, et Henri Konan Bédié, 86 ans.

Et pourtant, tous, ou presque, estiment leur candidature autorisée, au moment où ils ne reconnaissent pas cette habileté au président Ouattara. N'est-ce pas là l'ironie du débat autour de l'effet rétroactif de l'article 55 qui présente un couteau à double tranchant ?

Finance

La Bad soutient le Togo avec environ 16,5 milliards FCFA

La Banque africaine de développement (Bad) accompagne le Togo dans la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Deux accords ont été signés jeudi 6 août à Lomé entre les autorités togolaises et les responsables de la Bad.

Les deux accords signés concernent le Programme d'urgence d'appui à la réponse à la Covid-19 (Par-Covid-19) et le Projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ). Le Par-Covid-19 porte sur un montant total de 20 000 000 d'Unité de Compte, soit environ 16,5 milliards de francs CFA. Ce financement est composé d'un prêt du Fonds africain de développement (Fad) pour un montant de 4,9 milliards de francs CFA, d'un don (Fad) de 4,1 milliards de francs CFA et d'un prêt de la Facilité d'appui à la transition (FAT) pour 7,5 milliards de francs CFA. Ce financement est accordé sous forme d'appui budgétaire d'urgence. Il permettra de soutenir la mise en œuvre du Plan de riposte global du gouvernement à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les composantes des prêts sont à des taux concessionnels du groupe

de la BAD et du mécanisme de financement de la Banque destiné aux pays fragiles et en transition.

« La cérémonie de ce jour revêt toute son importance dans la mesure où l'appui budgétaire que nous venons d'obtenir renforcera la capacité de réaction de notre pays contre la Covid-19 et devrait l'aider à le rendre plus résilient face aux urgences de santé publique, mais surtout de combler son déficit en ressources budgétaires afin de faire face aux besoins sociaux de base et de soutien au secteur productif », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

Promotion de l'agriculture des jeunes

La Facilité d'appui à la transition (Fat) à travers la Banque africaine de développement (BAD) a fait un don d'un million d'UC, soit environ 782 millions de francs CFA. Ce financement



Echange de documents entre Sani Yaya (à droite) et Georges Bohoussou

est destiné à la mise en œuvre du Projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ). Le projet va durer 2 ans. Il contribuera au renforcement des capacités des jeunes défavorisés en vue de leur inclusion dans le tissu économique et social du pays. Il s'agira spécifiquement de faciliter l'insertion d'environ 620 jeunes femmes et hommes défavorisés dont le tiers est composé de femmes dans les maillons des chaînes

de valeurs agricoles. L'initiative facilitera aussi l'accès au financement de 530 entreprises des jeunes défavorisés, avec un accompagnement financier de leurs entreprises, dont 30% de femmes.

« Ce projet, qui vient s'ajouter au portefeuille de la BAD au Togo d'une valeur d'environ 301 milliards de FCFA répartis dans plusieurs secteurs de l'économie togolaise, témoigne des bonnes relations de travail qui existent entre

la Banque africaine de développement et le Togo », a déclaré le responsable pays de la Banque africaine de développement Georges Bohoussou. Il s'est félicité de « l'excellente relation de coopération structurelle et constructive que nous avons bâtie tout au long de ces années, et que nous continuerons de renforcer dans la confiance sans cesse renouvelée en vue d'améliorer durablement les conditions de vie des togolais ».

Félix Tagba

Covid-19

L'importation des matériels agricole et médical exonérée des droits et taxes

Face à la pandémie du coronavirus, le gouvernement togolais a décidé de l'exonération des droits et taxes sur les matériels agricole et médical importés. Cette décision fait partie de l'ordonnance portant loi de finances rectificative pour la gestion 2020 et relative aux mesures d'accompagnement d'ordre fiscal et douanier liées à la pandémie du coronavirus.



L'importation des matériels agricole, médical et des produits exclusivement utilisés dans le cadre de la lutte contre le coronavirus est exonérée des droits et taxes. Il s'agit

d'une dérogation à l'article 3 du Code des douanes national. Les prélèvements communautaires ne font pas partie de cette disposition. D'après le nouvel article 261

du Code général des impôts, sont également exonérées de la taxe les propriétés de l'Etat, des préfectures, des communes et des établissements et organismes publics

affectées à un service public ou d'utilité générale et non productives de revenus.

Les installations qui sont dans les ports maritimes, fluviaux ou aériens et sur les voies de navigation intérieure, font l'objet de concessions d'outillage public accordées par l'Etat et sont exploitées dans les conditions fixées par un cahier des charges sont également exonérées de la taxe.

La mesure concerne aussi les ouvrages établis pour la distribution de l'eau potable ou de l'énergie électrique et appartenant à l'Etat, à des préfectures ou à des communes, les édifices servant à l'exercice public des cultes les immeubles à usage scolaire et universitaire non productifs de revenus fonciers et les immeubles affectés à des œuvres d'assistance médicale ou sociale. L'ordonnance fait également mention des bâtiments et

installations qui servent aux exploitations rurales pour loger les animaux ou serrer les récoltes ; les immeubles servant exclusivement à l'habitation et effectivement habités par leurs propriétaires, les conjointes, les ascendants ou descendants directs de ces propriétaires ; les bâtiments et installations des chemins de fer de l'Etat. Les immeubles et leurs dépendances appartenant à des Etats étrangers et affectés à la résidence officielle de leurs missions diplomatiques et consulaires accréditées auprès du gouvernement togolais sont aussi concernés, de même que les immeubles servant exclusivement à l'activité des sociétés mutualistes agréées par l'autorité de tutelle à condition que les opérations ou activités accessoires exercées par ces institutions se fassent dans le cadre prévu par la loi régissant le secteur.

La rédaction

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



* Jours ouvrés



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

OXY Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



Débat

Un couple s'est marié et il a eût plusieurs enfants. Dans peu de temps, la femme est tombée malade. Après plusieurs tentatives sans solution, l'homme a fait semblant qu'il voyage juste pour un temps et il a abandonné la femme en lui disant qu'il va à la recherche de quelqu'un pour le traitement. La femme s'est débrouillée seule avec les enfants et un jour elle a trouvé quelqu'un qui lui aida dans le traitement de la maladie et grâce à Dieu sa santé s'est améliorée. Maintenant l'homme qui a aidé la femme avec tous ses moyens jusqu'à ce qu'elle ne soit guérie est tombé amoureux d'elle et veut l'épouser.

Alors la question est de savoir si la femme dit-elle accepter ou refuser la demande de ce dernier sachant bien qu'elle ne s'est pas divorcée avec son mari ?

Blagues du jour

Dans un restaurant, il Y'a un gars qui s'est arrêté pendant plusieurs minutes sans parler. Quand tu regardes son visage, on dirait quelqu'un qui est étonné et qui a envie de pleurer. Je vous explique ce qui s'est passé. Il a commandé un plat de fufu avec une tête d'agouti. Ça fait 4500Fr. Il a mangé avec fourchettes et quand il est arrivé au niveau de la tête de l'agouti, il est parti se laver les mains pour bien manger la tête. A son retour, les servantes ont débarrassé sa table. Donc il s'est arrêté là, il ne pouvait plus parler ni pleurer, en plus il est étonné. Imaginez la suite de l'histoire ...

Pour tuer le génie d'un lac, on fit venir trois experts: un français, un américain et notre ami toto. le génie leur dit: vous allez jeter à tour de rôle un objet dans le lac. si je le retrouve, celui qui l'a jeté mourra. dans le cas contraire, c'est moi qui mourrai.

Le français jeta dans le lac une aiguille. le génie la retrouva et le français mourut. l'américain y jeta une corde très courte et plus fine qu'un poil. le génie la retrouva et il mourut aussi. Toto à son tour jeta un objet dans le lac. le génie plongea sous l'eau et chercha durant plus d'une heure sans rien trouver.

Avant de disparaître, il vint demander à toto: qu'est-ce que tu as jeté dans l'eau? Toto répondit: "Efferalgan "

" N'aie pas honte de péter pendant que tu urines, car il n'y a pas de pluie sans tonnerre"

Devinette

Il y a un sport qui s'écrit avec six lettres. Quand on supprime les deux premières et la dernière lettres, on a le nom d'un animal. Et kan on supprime les deux dernières lettres on a le nom d'une ville du Togo. Il s'agit de: 1- quel sport? 2- quel animal? 3- quelle ville ?

A méditer

L'espoir ne consiste pas à nier l'existence des difficultés, mais de savoir qu'elles ne dureront pas éternellement et que les blessures les plus inhérentes finiront par se cicatrifier. Gardons toujours espoir quelque soit la situation ou les problèmes que nous traversons. La joie n'a pas un jour spécial sur le calendrier, alors chaque heure a son lot de joies qu'il faut cueillir et en profiter. Ne soyons jamais triste même si nous vivons les pires difficultés de ce monde.

Soyons toujours gaie et gardons espoir. Le meilleur reste à venir

Photo du jour**C'est l'Amour ou le Chômage?****PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 03 au 10 Août 2020**

SANTE	Près de NOPATO	70 44 91 37
STE RITA	Doulassamé	22 20 90 16
BON SAMARITAIN	Hôpital de BE	22 21 45 30
N-D de MEDJ	Face Byblos	22 35 20 02
ESPERANCE	Nyèkonakpoè	22 21 01 28
HOPITAL	CHU-Tokoin	22 20 08 08
ST KISITO	Bd. Kara	22 21 99 63
STE MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 61 85 08
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
HEDZLANAWA	HEDZLANAWA	22 26 49 61
KOUESSAN	Kégué	96 80 10 01
KLOKPE	Togo 2000	96 80 10 03
J-MIMSHAK	Hountigomé	22 60 30 50
MAWULE	Bè-Kpota	70 45 91 86
MAELYS	Bè Kpota	22 27 60 19
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL-SHADAI	ESTAO	22 51 44 25
ENOULI	Agbalépédogan	22 25 90 68
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
VOLONTAS DEI	Avédji	70 42 23 60
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
AGOE-NYIVE	d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
CLEMENCE	Agoè	70 19 35 35
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	99 83 91 00
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
A DIEU LA GLOIRE	Légbassito	93 26 36 00
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
SANGUERA	Sanguéra	99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Agodékè	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyèkonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyèkonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Vernissage d'exposition

Elotodé Sokpoh exprime le féminisme à travers son art

Elotodé Sokpoh est une jeune artiste plasticienne qui a le don de séduire à travers son art. Pierre Corneille ne disait-il pas qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ? Dans la vingtaine, celle qui avait pour nom d'artiste « Vart Valentini » est à sa troisième exposition. Baptisée « Le monde au féminin », à travers cette exposition elle invite le public à découvrir ses tableaux qui ont trait à la beauté féminine. Ces œuvres sont exposées sur les murs de l'hôtel Onomo jusqu'au 01er octobre 2020.



Elotodé devant son œuvre « Prison dorée »

Malgré la crise sanitaire, les activités reprennent peu à peu dans presque tous les domaines. Exactement, le

secteur culturel n'est pas du reste. Le vernissage de l'exposition s'est tenu le 05 août dernier à l'hôtel Onomo à Lomé.

En prenant la parole au nom de la directrice de l'Institut français du Togo (IFT), le responsable du département de la communication et culture Venunyé Azilar n'a pas hésité à exprimer son allégresse quant à la reprise effective des activités culturelles. « C'est donc avec beaucoup d'émotion que je sais qu'on est en train de redémarrer les activités. C'est également une joie de savoir que c'est avec une femme Elotodé Sokpoh qu'on redémarre effectivement les activités. Et j'espère évidemment que la Covid-19 n'arrêtera définitivement pas la Culture », s'est-il exprimé. En effet, le talent et les dons innés n'ont pas besoin d'attendre les années de

maturité pour s'exprimer. Eprise de dessin depuis sa tendre enfance, Elotodé Sokpoh ne ratait aucune occasion pour montrer à son entourage ce dont elle était capable, en reproduisant tout ce qui l'entourait.

En 2015, Elotodé organisa son premier vernissage au grand Rex de Lomé. Un peu autodidacte, elle dévoila sa créativité au grand public. En 2016, elle présentera à nouveau une exposition sous le thème de l'amour à l'occasion de la Saint Valentin.

Inspirée par la femme en général, Elotodé se déclare féministe. Riche de ses expériences, elle peint la beauté féminine. Sur ses œuvres apparaissent de techniques telles que le portrait en abstrait, le collage. « Mon inspiration me vient particulièrement de la femme. Je suis un peu féministe », révèle-t-elle. Exprimer son féminisme

à travers art ne serait pas d'après elle, la goutte d'eau qui va déborder la vase. « Je pense qu'on ne dit pas assez peut-être que la femme est importante dans la vie. J'ai voulu apporter mon plus pour le dire. Ma goutte d'eau ne débordera pas la vase donc j'aimerais encore dire aux gens que la femme elle est intéressante. Il lui faut de l'intérêt », clame-t-elle.

Sa vision féminine du monde sur les murs de l'hôtel « Onomo » se donne pour mission de séduire les amoureux de l'art. Plus d'une vingtaine de ses tableaux comme « Prison dorée », « Curiosité », « Echappée », « Perfection » sont exposés à l'hôtel Onomo jusqu'au 01er octobre prochain.

Par ailleurs, Elotodé Sokpoh compte participer à l'avenir des expositions collectives.

Nadia Edodji

Mode & Littérature / La légende de Wazal

L'Afrique n'a jamais autant compté

« La légende de Wazal » est une bande dessinée en cours de réalisation. Cependant, derrière « Wazal » se cache la volonté d'un digne fils d'Afrique qui veut se donner les moyens pour pérenniser certaines valeurs inestimables de son continent. De son vrai nom Joseph-Marie Ayissi Nga, « JJ du Style » est un créateur de vêtements streets chics et l'auteur de cette bande dessinée.



Joseph-Marie Ayissi Nga

Tout commence, en 2005, quand il crée sa ligne de vêtements « Wazal ». Sa marque « Wazal » est un assemblage de « Waza », nom d'un parc naturel au Cameroun et de la lettre « L » de lion, animal symbole de ce pays. Bien évidemment, Joseph-Marie Ayissi Nga est originaire du Cameroun. Ainsi, l'histoire autour de la marque « Wazal

» est assez authentique. La marque porte en elle-même la chaleur africaine et symbolise les richesses de tout un continent. Précisément, « Wazal » couture exprime un univers « fashion sport » dans une recherche permanente de matières, styles et créativité. Avec des couleurs comme le noir, l'orange, le bleu,

l'écrû, et divers imprimés, Joseph-Marie Ayissi Nga y ajoute des touches de matières telles que le coton pur, le molleton, le jean, le wax, le cuir et de la fourrure synthétique sous divers motifs.

En 2006, le créateur franco-camerounais lance ses premiers modèles qui sont portés par certaines célébrités à l'instar de « Singuila », « Alpeco », « Wayne Beckford », « Lalcko ». Lui-même fils d'un couturier, Joseph-Marie s'est inspiré du parcours des pionniers tels que Imane Ayissi, « Martial Tapolo ». Il a suivi une formation de mode à l'école de Vanessa Ruiz à Paris en se spécialisant dans la création des vestes smoking. En 2013, il créa sa première veste smoking sous la déclinaison « Braguette Tété ». Auteur de la bande dessinée « La légende de Wazal », Joseph-Marie Ayissi Nga raconte une histoire « Wazalkaliflagilistik » (magique). A travers



A une soirée Fashion Mode

« La légende de Wazal », il véhicule certaines traditions africaines et le respect des aînés et de la culture. « Le personnage principal est le jeune roi Wazal qui a pour mission de sauver le peuple. Pour y parvenir, il doit marcher sur les traces de ses ancêtres et protégé le peuple avec précision et diligence... », précise-t-il. D'une part, il est question de célébrer un site camerounais avec la marque « Wazal » et d'autre part, il y a cette envie pour ce créateur de raconter sa propre histoire en passant par « La légende Wazal ». « Avec tout mon parcours j'ai eu envie d'écrire, de raconter un peu mon histoire mais il me fallait le faire d'une façon originale. Mon récit parle

de ma marque, de ce qu'elle véhicule comme image, de ses origines », a révélé Joseph-Marie Ayissi Nga. Par ailleurs, le créateur franco-camerounais vient de lancer une collection qui s'appelle « Wazalkaliflagilistik ». Inspirée de l'étoffe magique dans « La légende de Wazal », la collection « Wazalkaliflagilistik » veut dire magique. A l'avenir, Joseph-Marie Ayissi Nga pense à l'organisation d'un showroom et à la création de son usine de fabrication. Néanmoins, avec son équipe, il travaille sur la conception d'un blog permettant à ceux qui les suivent d'y retrouver toutes les actualités que ce soit vestimentaire ou même en ce qui concerne la bande dessinée.

N.E.

Infrastructure sportive

La FTF fait le suivi de la construction de son bloc technique

Les responsables de la Fédération togolaise de Football (FTF), ont effectué, le 07 août 2020, une visite du chantier de son bloc technique, lancé le 14 mai 2019.

Après une première visite en juillet passé, le comité exécutif de la FTF a effectué une deuxième, ce 07 août, pour une réception provisoire du bloc technique en attendant la finition. Toutes les salles et bureaux du nouvel édifice réservé aux affaires techniques ont été sillonnés avec l'accompagnement de Nouvelle Afrique pour

le développement, une entreprise spécialisée dans les bâtiments, travaux publics, aménagement et environnement.

Cet édifice de la FTF construit sur une surface de 1364 mètres carrés de 3 niveaux est composé de plusieurs bureaux, un auditorium, une boutique de vente d'articles sportifs,

un musée, un restaurant, une salle de gym et une bibliothèque.

C'est dans le cadre du projet Fifa Forward, que la FTF a bénéficié d'une subvention en vue de l'extension de son siège dans le but de décongestionner les bureaux actuels et de mettre les différents membres dans de meilleures conditions de travail. C'est



Le Comex de la FTF

ainsi que la première pierre avait été posée, en mai 2019, par le colonel Guy Akpovi, président de la FTF

en présence des différents acteurs du football national.

Attipoe Edem Kodjo

Football national

La FTF prédit la nouvelle saison 2020-2021

La Fédération togolaise de football (FTF), a présenté, le jeudi 06 août 2020, à son siège, son chronogramme de la nouvelle saison sportive 2020-2021.



Guy Akpovi, président de la FTF

Le début de la saison 2020-2021 est prévu le 1er septembre 2020. Les clubs profiteront de l'ouverture pour procéder aux enregistrements. Les championnats nationaux de première et deuxième division sont annoncés pour le 10 octobre 2020, à condition que

les autorités compétentes donnent leur accord compte tenu du contexte sanitaire lié au coronavirus au Togo et dans le monde.

« Plus de matches dans le sable », a rassuré le secrétaire général de la FTF, Pierre Lamadokou. Toutes les rencontres se joueront dans

des stades disposant du gazon naturel ou du synthétique. Avant même le début de la compétition proprement dite, un guide de protocole sanitaire sera mis à la disposition des acteurs concernés.

En ce qui concerne le fonds anti Covid-19 de la Fifa alloué aux fédérations nationales affiliées dont le Togo, le secrétaire général de la FTF a indiqué qu'ils seront dans les prochains jours dispatchés comme le souhaite la Fédération internationale de football association (Fifa) selon les critères définis.

« Nous aurons des bureaux élus au niveau des districts et également des bureaux élus au niveau des ligues régionales », a-t-il signifié.

Il a été également question des réformes des districts et des Ligues. Le prochain cap est mis sur les assemblées générales électorales.

A. E. Kodjo

Etat du football au Togo

Asko se réorganise

En congrès ordinaire statutaire le 03 août dernier à Kara, l'Association sportive de la Kozah (Asko), a reconduit, jusqu'au prochain congrès électif, son bureau provisoire, à la tête du club depuis un an. Un bureau provisoire dans un cercle militaire.

Les six membres du bureau "militarisé" reconduits à la tête de l'Asko sont le colonel Badibawu H. Bakali (président), colonel Lem T. Adokoum (trésorier général), Pyabalo Pelei (secrétaire général), Kossi Pana (responsable administratif), Lieutenant-colonel Daniel Akpeli (directeur sportif) et Solim Carlos Potchona (conseiller).

Ce bureau provisoire est assigné à préparer le prochain congrès électif d'Asko et conduire le club, champion en titre de la D1 togolaise, pour la campagne

en ligue africaine des champions.

« Une chose est d'être sacré champion, c'en est une autre de relever le défi de porter sur ses épaules la représentation nationale. Une campagne africaine honorable, c'est à l'honneur non seulement du club, mais aussi de tout le pays », a expliqué le colonel Badibawu H. Bakali.

Le congrès statutaire a également procédé à la revue des textes et à la présentation du bilan financier d'un an d'exercice.

A.E. K.

8e de finale LDC

Le Barça passe le Napoli, Man City casse le Real Madrid

Le FC Barcelone s'est qualifié le 08 août 2020 pour les quarts de finale de la Ligue des champions dominant Naples au Camp Nou (3-1), après un nul à San Paolo (1-1). Son rival, le Real Madrid, a été éliminé la veille par Manchester City (2-1).

Les Blaugrana ont éteint les espoirs du Napoli sur une tête de Clément Lenglet (10e), une action solitaire de Lionel Messi (23e) et un penalty de Luis Suarez (45e). Les visiteurs ont sauvé l'honneur par Lorenzo Insigne (45e sur penalty). Pour une place dans le dernier carré, le Barça affrontera le Bayern Munich.

Déjà vainqueurs à l'aller (3-0), les Bavarois se sont de nouveau imposés contre Chelsea à l'Allianz Arena (4-1). Robert Lewandowski a signé un doublé (10e sur penalty, 84e), ses 52e et 53e

but de la saison, avec deux autres réalisations d'Ivan Perisic (24e) et Corentin Tolisso (76e). Les Blues se sont contentés d'un but de Tammy Abraham (44e).

De l'autre côté, Manchester City élimine le Real Madrid et rejoint les quarts de la Ligue des champions. Raphaël Varane a craqué sur deux erreurs de débutant, permettant à Manchester City d'éliminer le Real Madrid ce vendredi, malgré un nouveau but de Karim Benzema (2-1, 2-1), en 8es de finale de la Ligue des champions. City retrouvera l'OL en quarts de finale, le 15

août.

Toutes les séries sont faites pour être brisées. Alors qu'il n'avait jamais été éliminé de la Ligue des champions sur le banc du Real Madrid avant ce vendredi, Zinedine Zidane a perdu son talisman à l'Etihad Stadium. Son Real, orphelin de Sergio Ramos (suspendu), a été étouffé d'entrée par un Manchester City parfaitement accordé par Pep Guardiola, et n'a pas pu remonter son retard de l'aller (2-1, 2-1), dans un match intense. Cette rencontre restera à jamais celle où le roc Raphaël Varane a craqué, offrant les deux buts aux Citizens. City, guidé par un De Bruyne stupéfiant, affrontera l'OL le 15 août en quarts de finale, à Lisbonne.



Léo Messi, lors de la victoire face à Naples

Avec une défense madrilène amputée de son boss Sergio Ramos - impuissant dans les tribunes - et un Cancelo remplacé à gauche dans une arrière-garde mancunienne hésitante cette saison, on pouvait s'attendre à des espaces pour les attaquants à l'Etihad Stadium.

Pour les 8e de finale qui se

tiendront à Lisbonne, le Paris Saint-Germain affrontera l'Atalanta Bergame (mercredi 12 août). Le RB Leipzig défiera l'Atletico Madrid (jeudi 13 août). Suivront FC Barcelone-Bayern Munich (vendredi 14 août) et Manchester City-Olympique Lyonnais (samedi 15 août).

Attipoe Edem Kodjo

Lutte contre la Covid-19 au Togo

« Nous sommes habitués à gérer les incidents », dit le médecin-colonel Sossinou Awoussi

Même si ces derniers jours, le nombre des contaminations est en train de grimper encore dans notre pays, il faut reconnaître qu'un travail formidable est accompli par les éléments du système de santé togolais pour venir à bout de la pandémie du coronavirus. Selon le médecin-colonel Sossinou Awoussi, secrétaire général du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et adjoint au coordinateur de la riposte, cela s'explique par le fait que les équipes y étaient préparées depuis.

Nul ne sait ce que réserve l'avenir en ce qui concerne la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Le Togo a franchi il y a quelques jours, la barre des 1000 cas confirmés. Mais il est aussi réjouissant de constater que l'on enregistre près de 70% de guérisons. Les résultats sont donc encourageants. Notre pays est loin des chiffres alarmants que l'on enregistre ailleurs. Même dans la sous-région ouest africaine, la surveillance épidémiologique du Togo est unique. Le secrétaire général du ministère de la Santé explique comment

est organisé le système du niveau central au niveau périphérique. En dehors du ministère, il y a les directions régionales de la santé dont les premiers responsables agissent directement au nom du ministre. Ensuite, il y a les directions préfectorales de la santé et enfin les districts qui gèrent les Centres médico-sociaux (CMS) et les Unités de soin périphérique (USP). Il y a donc une hiérarchisation qui facilite la remontée facile et rapide de l'information au sommet. Aucun endroit du territoire national n'est laissé sans surveillance. « Partout où

vous vous trouvez au Togo, vous êtes dans une aire sanitaire », affirme le Dr Awoussi. L'on comprend d'ailleurs que le Togo ait pu faire face aux difficultés survenues à cause de la mauvaise surveillance épidémiologique que font les pays voisins. Selon le médecin, au moment où le Togo entamait son processus de décentralisation, le ministère de la Santé a été considéré comme le plus structuré. Aujourd'hui, l'on peut constater les résultats sur le terrain. La lutte contre la Covid-19 porte des fruits. Et si nos compatriotes se montrent



Le médecin-colonel Sossinou Awoussi

disciplinés en respectant les mesures barrières dont le port du masque, les lendemains pourraient être meilleurs.

E. Dadzie

Promotion de l'innovation agricole

Guema M'Bantana : « Grâce au PPAAO, j'ai pu fabriquer des machines qui sont tant appréciées »

Le jeune Togolais, Guema M'Bantana, spécialisé dans la conception des machines agricoles, et dont la réalisation n'est pas gagnée d'avance, a réussi par asseoir son entreprise grâce à la composante Togo du Projet d'amélioration de la productivité agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO-Togo).



Guema M'Bantana à côté d'une de ses machines agricoles

Après des études universitaires en sciences politiques, écourtées faute de moyens, Guema M'Bantana a opté pour l'enseignement des sciences physiques, en même temps qu'il confectionnait des couveuses d'œufs et

ambitionnait de développer des technologies agricoles qui répondent aux besoins des producteurs. En 2013, il crée l'entreprise "Guema Concept" à Koma dans la région centrale du Togo, spécialisée dans la conception de machines agricoles. Puis,

le déclic ! « J'ai aperçu un jour, des femmes qui morcelaient de façon traditionnelle les courges de sésame communément appelées "goussi en éwé ou koutchoudou en kabyè" (...). Un travail fastidieux qui expose les femmes aux maladies et à toutes

sortes de risques », narre le Togolais de 37 ans, Guema M'Bantana. Afin d'alléger la corvée des sœurs et mère et accroître à la fois la productivité, Guema M'Bantana a pensé au broyeur extracteur de graines de courge et une décortiqueuse de graines de courges. N'ayant pas suffisamment de ressources, il concevait des maquettes dans l'espoir de les voir un jour se réaliser. De fil en aiguille, il a été découvert par le ministère togolais de l'Agriculture à la foire des jeunes entrepreneurs. C'est ainsi qu'il a bénéficié de l'appui du PPAAO-Togo, qui a véritablement soutenu la génération de l'extracteur et de la décortiqueuse de graines de courge durant sa première phase de mission. « Grâce au PPAAO, j'ai pu fabriquer des machines qui sont tant appréciées à l'échelle nationale

qu'internationale. J'ai acquis, par la même occasion, des équipements de travail et recruté du personnel qui, aujourd'hui, peuvent se prendre en charge parce qu'ayant des revenus décents », a témoigné Guema M'Bantana. Les extracteurs modernes de courge développés par Guema Concept ont une capacité de broyage de 7 à 10 m³ de courges en une heure sans détruire les graines. Quant à la décortiqueuse, elle a une capacité de décorticage de 250 à 300 kg de graines de courge par heure.

Le PPAAO est un programme lancé par la Cedeao avec le soutien financier de la Banque mondiale, pour rendre l'agriculture plus productive, durable et améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs.

Attipoe Edem Kodjo





Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro
(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR